

ASSEMBLEE GENERALE
District Somme Football
Samedi 17 septembre 2022

Clubs Présents :

AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL, S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE, O. AMIENS, U.S. CORBIE, ENT.C.A.F.C. PERONNE, R.C. AMIENS, CONTY LOEUILLY SP.C., L'AUXILOISE, C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE, MONTDIDIER A.C., U.S. HAM, STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENCOURT, E.S. CHEMINOTS LONGUEAU, S.C. FLIXECOURT, U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN, AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES, A.S. VILLERS BRETONNEUX, U.S. ABBEVILLE, U.S. ROISEL, U.S. DAOURS VECQUEMONT BUSS.AUBI, USOAAS, U.S. CAMON, LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE ET.S. CHEPY, U.S. ROSIERES, F.C. CENTULOIS 1924, U.S. QUEND, U.S. MARCELCAVE, U.S. BETHENCOURT S/MER U.S. LE BOISLE, C.O. WOIGNARUE, F.C. OISEMONT, ENT.S. CAGNY, A.S. GAMACHES, J.S. CAMBRON, S.C. BERNAVILLE PROUVILLE, U.S. NEUILLY L'HOPITAL, F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME SUD, AV. DE NOUVION EN PONTTHIEU, S.C. PONT REMY, U.S. VOYENNES, ENT.S. HARONDEL, J.S. QUEVAUVILLERS, AM. ANC.ELEVES VILLERS BOCAGE, F.C. MAREUIL CAUBERT, J.S. BOURSEVILLE, AM.S. ARREST, ET.S. LICOURT, U.S. FLESSELLES A.S. QUESNOY LE MONTANT, C.S. CRECY EN PONTTHIEU, A.S. INTERCOMMUNALE BOUTTENCOURT, F.C. BLANGY TRONVILLE, U.S.C. PORTUGAIS ST OUEN, AV. CROISIEN, FOY.RUR. ENGLEBELMER, A.S. GLISY, ENT.S. VERS S/SELLE, O. EAUCOURT, U.S. SAILLY SAILLISEL, R.C. SALOUEL, A.S. PROUZEL-PLACHY, A.S. QUERRIEU, F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS, F.C. BREILLY, U.S. HANGEST EN SANTERRE, A.S. MUNICIPALE RIVERY, A.C. AMIENS A.S. VISMES AU VAL, A.S.L. SAVEUSE, U.S. MARCHELEPOT, ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT THUISON LA BOUVAQUE, A.S. HAUTVILLERS OUVILLE, F.C. MEAULTE, RUMIGNY F.C., ESP.S. PIGEONNIER AMIENS, U.S. ALLONVILLE, A.S. YVRENCH YVRENCHUEUX, U.S. CARTIGNY-BUIRE, ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR, O. LE HAMEL, SP.C. DES TEMPLIERS, O. DE MONCHY-LAGACHE, U.S. BOUILLANCOURT EN SERY, MERICOURT L'ABBE U.S., ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN, A.S. ST SAUVEUR, F.C. LA MONTOYE, A.S. 2 A, A.S. CERISY, ASSOCIATION SPORTIVE LONG, U. S. NIBAS FRESSENEVILLE, AMIENS PICARDIE F. C., A.S. DU PAYS NESLOIS, AMIENS F.C., A.S. NAMPS MAISNIL, AMICALE SPORTIVE DAVENESCOURT, AMIENS RIF, OLYMPIQUE MOLLIENOIS, CANDAS ABC2F, F.C. PLESSIER, AVENIR DE L'ETOILE, FOOTBALL CLUB DE VIGNACOURT, ET. S. DES DEUX VALLEES, F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA, TEAMS5 ACADÉMIE, FOOTBALL CLUB BEAUVAL, SOCIETE SPORT. D'EDUC. PHYSIQUE MARTAINNEVILLE, POIX BLANGY CROIXRAULT F.C., WOINCOURT DARGNIES AV. S., C. S. A. DE DOULLENS, F. C. PONT DE METZ, F. C. AILLY VAUCHELLES, A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS, J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT, A. LONGPRE LONG CONDE, U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE, STE IMMOBILIERE PICARDE F.C., A. DE FOOTBALL D'AMIENS, US FEMININES, FC ARVILLERS, RC 2 ERCHEU, UF DU SANTERRE, AS GAPENNES.

1/ Accueil par Le Crédit Agricole Brie Picardie, M. PREVOT (Directeur Amiens, cœur de ville du Crédit Agricole)

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le plaisir aujourd'hui de vous accueillir à l'auditorium du Crédit Agricole car nous accompagnons avec plaisir le football.

Le Crédit Agricole a pour vocation d'accompagner tous les clubs de football et c'est grâce à votre travail que se construisent les futurs champions de demain.

Nous voulons être présents au quotidien en vous apportant les meilleures conditions de tarif bancaire. Encore une fois cette année les associations clients ont la gratuité des frais de gestion au Crédit Agricole pour leur compte.

Nous vous accompagnons aussi sur la monétique et l'épargne grâce à nos offres dédiées dont beaucoup d'entre vous profitent déjà.

Nous assurons aussi vos événements en responsabilité civile, pensez à nous demander lorsque vous en organisez, des devis, nous serons ravis de vous apporter des solutions adaptées à ces événements.

Nous vous accompagnons aussi grâce à YAPLA et son système de création de page web et la possibilité d'intégrer une grille de paiement, ce qui vous permet de pouvoir faire vos ventes en ligne, aussi votre billetterie, il s'agit de services proposés par le Crédit Agricole aux associations.

Pour finir, on a également l'offre 30/30 dont certains d'entre vous profitent déjà. L'offre 30/30 permet en fait, lorsque vous parrainez à titre personnel les membres de vos associations, de bénéficier pour le club de 30 euros de dotations et pour la personne parrainée de 30 euros également.

Je pense aussi aux actions des caisses locales du Crédit Agricole, nos administrateurs, nos conseillers des caisses locales vous accompagnent financièrement dans la réalisation de vos projets grâce aux initiatives locales. Pensez à solliciter les secrétaires des caisses locales qui sont les directeurs des agences auquel vous êtes rattachés, ils seront ravis de vous recevoir et de faire vivre vos projets et les projets de leur territoire.

Encore une fois, bienvenu et bonne Assemblée Générale à tous, merci.

2/ Ouverture de l'Assemblée Générale par Pascal TRANQUILLE

Mesdames et Messieurs,

Bonjour.

Je vais être très court parce que l'ordre du jour est suffisamment fourni, il y a beaucoup de choses à faire ce matin. Donc d'abord je suis heureux de vous accueillir dans cette belle enceinte dans ce partenariat avec le Crédit Agricole. Je vais tout de suite vous proposer de réaliser une minute d'applaudissements en mémoire des personnes qui nous ont quittés, proche ou moins proche, footballeur ou pas footballeur, donc je vous demande de vous lever et de procéder à une minute d'applaudissements.

Merci à tous.

Je voudrais excuser quelques personnes : Aline RIERA du Comex, Laura GEORGES du Comex, Alain GEST, Guillaume DUFLOT de la Métropole, Stefan ISLIC Président du District de l'Escaut, Stéphane HAUSSOULIER Président du Conseil Départemental, Margaux DELÉTRÉ, Pauline BLONDEAU qui est excusée mais qui est quand même représentée.

Et je voudrais donc saluer les présents :

- Fernand DUCHAUSSOY, Président honoraire de la Fédération Française de Football,
- Marcel GLAVIEUX, notre Président Honoraire,
- Cédric BETTREMIEUX, Président de la Ligue,
- Chakib BACHIRI qui représente Madame BLONDEAU des Flandres,
- Gérard PIQUE, qui a dû se presser, il m'avait annoncé un peu de retard, mais finalement il est arrivé à l'heure, merci Gerard, c'est le trésorier de la Ligue,
- Claude COQUEMA, Président de l'Oise,
- Pascal POIDEVIN, le Président de l'Aisne,
- Frank PORET, Président de la Côte d'Opale,
- Yassine CHAÏB qui est en tribune, il représente l'État au rectorat,
- Monsieur PREVOT qui s'est annoncé tout à l'heure du Crédit Agricole dont je remercie encore la présence,
- Didier BARDET, assis à côté du Président de la Ligue que j'ai déjà présenté, Didier c'est notre Président délégué.
- Celle qui nous a accueillis, Sylvie SILVESTRE, la Secrétaire Générale du District,
- Pierre LAVALARD notre Trésorier Général,
- Christophe DEMUYNCK qui est notre commissaire des comptes.

Je voudrais également saluer tous les membres du Comité Directeur présents et évidemment les salariés sans lesquels rien ne serait possible et tout serait beaucoup plus compliqué pour tout le monde.

Je vais tout de suite appeler 2 clubs, qui sont le SC Abbeville et l'USOAAS Albert puisque, lors de notre dernière Assemblée Générale, vous vous en souvenez, on a récompensé 2 clubs qui font du football loisir donc j'ai une belle plaquette à leur remettre pour apposer dans leur club-house donc j'invite les 2 représentants de ces clubs. Je pense que ce sont les présidents puisque j'ai vu David RENOIRE et j'ai vu Maxime LAJEUNESSE.

On a toujours des petits soucis techniques, c'est-à-dire qu'il faut transférer un certain nombre de choses dans nos ordinateurs donc Romain ne va pas tarder. D'ici-là nous allons avancer un peu dans l'ordre du jour.

Avant de lancer cette AG, je vais juste vous rappeler les règles d'intervention, vous pouvez bien évidemment prendre la parole, poser toutes les questions que vous avez à poser, vous présenter, vous restez correct dans vos propos, il n'y aura pas de soucis, on vous répondra. Voilà je vous souhaite une bonne AG et à tout à l'heure pour la conclusion.

Nous allons donc modifier quelque peu l'ordre du jour et débiter par le Bilan Moral.

6/ Bilan Moral de la Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

Bonjour à tous et à toutes

C'est un réel plaisir de vous retrouver aujourd'hui pour notre assemblée générale,

Les plateaux reprennent ce week-end ainsi que les championnats seniors départementaux. Seuls les jeunes ont repris la semaine passée (U13 à U19). Il nous appartient de faire vivre notre passion commune dans les meilleures conditions et dans le respect de chacun.

Le football se doit de rester exemplaire.

Comme déjà indiqué à plusieurs reprises, nous devons et serons très vigilants sur les dérives et les agressions qui ajouteraient de la confusion et un retentissement négatif sur notre discipline.

Nous comptons sur vous pour passer ce message.

Aujourd'hui, nous avons 174 clubs actifs, pour 14 408 licenciés.

Un grand merci à nos bénévoles qui effectuent un travail extraordinaire et qui sont indispensables dans un club.

Sans bénévoles, nous ne serions pas là. Nous avons tous besoins des uns et des autres pour faire vivre notre passion : le football.

Nous avons maintenu les groupes à 10, la trêve hivernale qui pourrait vous paraître un peu longue devrait, si vous le souhaitez, permettre de découvrir de nouvelles disciplines (le foot en marchant, le foot loisirs, le foot golf, le futsal, le foot5 etc....)

Au chapitre des commissions du district, de nombreuses réunions pour traiter tous les dossiers et je tiens à remercier l'ensemble des commissions et leurs membres pour leur investissement et le travail effectué,

Commission des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) – Alain LECLERCQ

7 membres composent cette commission avec pour bilan :

- 8 réunions ligue au Centre Fernand DUCHAUSOY
- 1 formation STADIUM sur la journée à la FFF

- 85 visites d'installations réalisées : terrain, éclairage, contrôle FAFA (Fond d'aide au Football Amateur)
- 9 dossiers FAFA finalisés pour une subvention totale de 134.000 euros,
- 4 350 kms effectués et 270 heures de temps passé pour ce travail

Il est bon de signaler que tous les frais de cette commission sont supportés par la Ligue des Hauts de France et non par le District de la Somme.

Commission Formation – Alain CRESSON

Beaucoup de difficultés à organiser les formations de dirigeant du PFFD (Parcours Fédéral de Formation des dirigeants) la saison dernière.

Cette année, des soirées à thème seront proposées sur le rôle et la fonction du dirigeant dans les clubs. Alain CRESSON se déplacera dans les secteurs pour animer les débats.

Un courrier sera envoyé en fin de mois aux clubs afin de connaître vos besoins en formation pour vos dirigeants (FMI / TRESORERIE / SUBVENTION / FAFA / LICENCES / ETC).

De plus, courant octobre, une formation est prévue dans les secteurs sur les demandes de subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et Fond d'aide au Football Amateur (FAFA).

Commission Technique - Emmanuel BOISSIER

Cette commission technique est formée de 36 membres, Teddy DABONNEVILLE et Clément VACOSSIN ont rejoint cette commission.

- **5 Pôles différents :**

LES DETECTIONS / LES FORMATIONS / LE FOOT EN MILIEU SCOLAIRE / LES NOUVELLES PRATIQUES / L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Cette commission se déplace dans vos clubs pour la détection des enfants, former les éducateurs, certifier vos clubs, pour vous faire découvrir des nouvelles pratiques (FUTSAL/FOOT LOISIR/ ETC), pour découvrir le foot en milieu scolaire.

Vous trouverez en ligne tout le travail de cette commission – Emmanuel a fait un super diaporama.

N'hésitez pas à aller le consulter, vous y trouverez des jolies photos des moments passés sur vos terrains, d'ailleurs une première présentation a eu lieu lors des réunions générales de secteur.

Commission Foot Adapté – François CLERCQ

En raison de la crise sanitaire, 1 seul rassemblement a pu avoir lieu cette saison.

En partenariat avec l'ARIES 80, le District de la Somme a organisé une journée football à Corbie.

Plusieurs établissements ont participé à cette rencontre : l'IMPRO de Corbie, l'IME de la Somme Dury, l'IME de Bussy les Daours, le Foyer de vie de Frocourt, et l'EPSM de Dury.

Cette manifestation a rassemblé plus de 60 personnes.

Tous les participant(e)s ont pu pratiquer différents ateliers (tir de précision, golf foot, roue PEF...) ainsi que des matchs entre établissements.

Les participants ont reçu des récompenses fournies par le District.

Commission Statut des Educateurs– François CLERCQ

Pour la saison 2021/2022, le Comité Directeur lors de sa réunion du 20 Juillet 2021 a décidé de geler le statut des Educateurs.

Cependant, le District de la Somme a souhaité, par le biais de la Commission du Statut des Educateurs, de maintenir l'accompagnement et le suivi des responsables des équipes évoluant en D1 et en D2 pour préparer au mieux les clubs pour cette saison 2022/2023.

Dans le cadre de cet accompagnement, le District de la Somme de Football a maintenu le remboursement des formations pour les responsables d'équipes évoluant en D1 et D2 Seniors souhaitant entamer un processus de formation afin de répondre au Statut des Educateurs sur la saison 2021/2022.

Pour rappel :

- En D1 le responsable de l'équipe doit posséder le CFF3 (Certificat fédéral football 3),
- En D2, le responsable de l'équipe doit posséder le module Senior.

Rôle de la Commission Statut des Educateurs

Le rôle de la Commission est de conseiller, d'accompagner les éducateurs dans un processus de formation et d'être à l'écoute des demandes des clubs.

Suivi administratif des équipes évoluant en D1 et en D2 soumises aux obligations d'encadrement :

- Niveau de diplôme,
- Pointage des présences des responsables des équipes lors des matchs,
- Etude des demandes de dérogations,
- Accompagnement personnalisé des clubs.

Cette commission s'est réunie par 2 fois en visio.

Bilan des compétitions 2021/2022 – Philippe FOURE

- **Commission Sportive et Juridique**

La commission a traité les 5 catégories de compétitions (Seniors, Jeunes, Féminines, Futsal et Vétérans)

- 12 réunions au cours de cette année
- 139 dossiers traités (réserves, réclamations, évocations)
- 4 auditions de clubs
- 36 forfaits généraux validés
- 14540 € d'amendes pour forfaits (ponctuels ou généraux)

- **Commission Championnats Seniors**

5 réunions au cours de cette année pour :

- Définition du calendrier
- Validation des engagements
- Nouvelle pyramide et rappel de l'application des différents statuts pour la saison future
- Validation des classements, des accessions et descentes

- **Commission Championnats Jeunes**

4 réunions au cours de cette année pour :

- Définition du calendrier
- Validation des engagements
- Définition du format des compétitions pour la saison future
- Validation des classements, des accessions en ligue

- **Commission Coupes Jeunes**

4 réunions pour effectuer le tirage des différents tours de coupe de Somme

- **Commission Foot Animation**

3 réunions pour effectuer la programmation des plateaux

Commission des Arbitres (CDS) – Jean Christophe FAVEREAUX

Après la coupure liée à la crise sanitaire, il a été difficile de relancer la machine. Des arrêts supplémentaires par rapport aux saisons précédentes sont venus aggraver la baisse des effectifs déjà marquée depuis plusieurs années. Les mesures barrières ont perturbé les actions de formation, retardé les opérations liées aux observations, limité les rassemblements, bref une saison difficile.

Le stage d'école d'arbitrage a été annulé (pour la première fois en 12 ans) faute de candidats (4 seulement). 2 Formations Initiales d'Arbitres (FIA) se sont tout de même tenues, l'une avec 7 puis 5 candidats (plus faible total de l'histoire), l'autre avec une vingtaine de candidats. Le nombre de nouveaux arbitres ne compense donc pas celui des arrêts, malheureusement.

Cette baisse d'effectifs a fait que le niveau D4 n'a pas pu être couvert de façon satisfaisante par des arbitres officiels. Le système d'arbitre de club, venant compléter un duo d'arbitres officiels en D2, s'il est lui aussi la marque et une conséquence regrettable du manque d'effectifs, a cependant apporté satisfaction de l'ensemble des parties, et ces dirigeants volontaires peuvent être remerciés.

La première saison du Challenge de l'arbitrage a vu 5 clubs se faire récompenser. Beaucoup trop peu d'occasions de valoriser des actions menées dans les clubs sur l'arbitrage, alors que la CAS est prête à s'y investir en cas de demande. Trop peu aussi de référents arbitre dans nos clubs.

La réunion générale des arbitres de fin de saison a pu se tenir 3 ans après la dernière édition. Elle a permis de se projeter vers la nouvelle saison et de préparer celle-ci avec davantage de sérénité.

J'arrive au terme de cette intervention et je remercie à nouveau toutes les personnes qui ont œuvré à la vie du district.

Soyez sûrs que le Comité Directeur et toutes les commissions font un maximum pour que vive le football samarien.

Nous confirmons notre volonté d'être proche de vous, et nous continuerons à venir vous rencontrer sur les terrains. Vous pouvez également nous solliciter pour un besoin particulier.

Je vous souhaite une bonne saison 2022/2023.

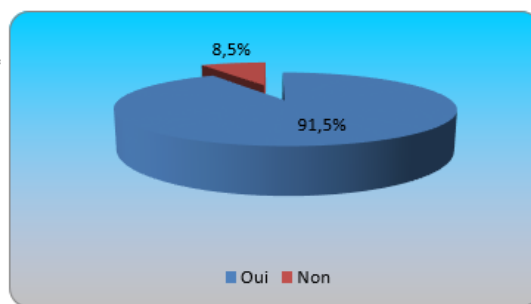
3/ Annonce du Quorum et Approbation AGE du 24/06/22

Le quorum est atteint puisque nous avons 120 clubs présents soit 71,9% de présence, et 771 voix pour 83,5% des voix représentés.

Nous passons donc de suite à l'approbation du Procès-verbal de l'AGE du 24/06/22.

2.) Question 2: Approuvez-vous le PV de l'AGE du 24/06/22? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	679	91,51%
Non	63	8,49%
Totaux	742	100%



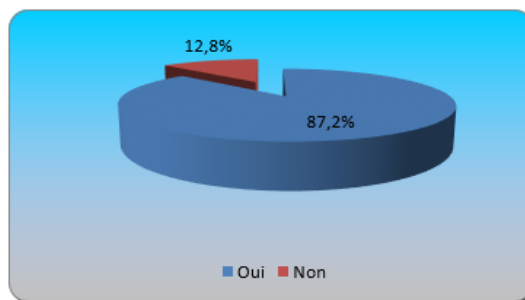
Le Procès-Verbal de l'AGE du 24/06/22 est validé tel que mis en ligne le 01/09/22 sur le site du DSF.

4/ Approbation du PV de l'AGO du 24/06/22

Sylvie SILVESTRE, reprend la parole et passe au point suivant, pour l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24/06/22.

3.) Question 3: Approuvez vous le PV de l'AGO du 24/06/22? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	638	87,16%
Non	94	12,84%
Totaux	732	100%



Le Procès-Verbal de l'AGO du 24/06/22 est validé tel que mis en ligne le 01/09/22 sur le site du DSF.

5/ Elections au Comité Directeur

Le Comité directeur ayant deux places vacantes, il est proposé aux clubs, conformément aux Statuts du DSF de combler ces deux sièges.

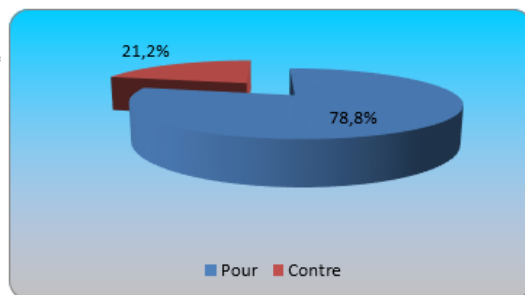
Sont proposés Jean François DEBEAUVAIS et Nicolas CAUVIN.

Ils sont appelés à la tribune afin de se présenter aux clubs.

L'élection se fera candidat par candidat :

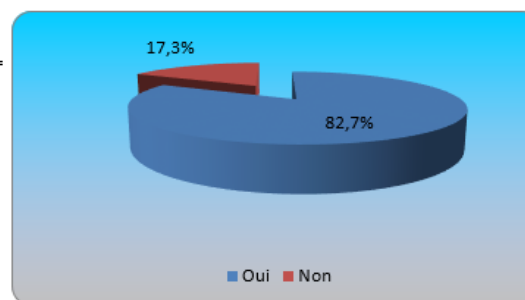
4.) Question 4: Election de Jean François DEBEAUVAIS au Comité Directeur (choix multiple)

	Réponses	
Pour	557	78,78%
Contre	150	21,22%
Totaux	707	100%



5.) Question 5: Election de Nicolas CAUVIN au Comité Directeur (choix multiple)

	Réponses	
Oui	616	82,68%
Non	129	17,32%
Totaux	745	100%



Messieurs Jean François DEBEAUVAIS et Nicolas CAUVIN font désormais parti du Comité directeur du DSF jusqu'à la fin du présent mandat.

7/ Présentation des Résultats Financiers 2021/2022

Voir le tableau ci-dessous expliqué.

Les produits :

DÉSIGNATION	REALISE 30/06/2022
Ventes tickets club du district	1 312
Ventes tickets minimum imposés au club du district	8 944
Ventes tablettes	3 960
Contribution club participation forfaitaire	5 693
Ristournes sur licences Ligue hauts de France	71 466
Dossiers disciplines et amendes facturées au Club	117 242
Engagement championnat et coupes Club District	76 060
Recettes matchs finale coupe et homologation tournoi	3 017
Stages arbitres	1 963
Stages initiateurs/Bons de formation	20 040
Indemnité préformation FFF	8 914
Subvention Conseil Général	14 000
Subvention ANS	29 500
Subvention directe Ligue Hauts de France	50 000
subvention emploi Ligue hauts de France	35 000
Contrat objectif Ligue Hauts de France	38 696
Participation Crédit agricole	11 000
Subvention FDVA	4 900
Remboursement FFF salaires CTD Disposition FFF	
Remboursement Ligue Hauts de France salaires	5 009
Remboursement FFF salaires FAFA CDFA	20 000
fonds de solidarité FFF COVID	
Autres produits divers, indemnité Journalière et Dons	1 780
Produits financiers	1 770
TOTAL DES PRODUITS DU DISTRICT DE FOOTBALL	530 266

Les Charges :

ACHATS D ÉQUIPEMENTS ET RÉCOMPENSES CLUBS	51 112
ABONNEMENTS	486
EAU	878
ÉLECTRICITÉ ET GAZ	4 756
FOURNITURE DE BUREAU, PRODUIT ENTRETIEN, PETIT MATÉRIEL	11 017
IMPRIMES	-
LOCATION ET FRAIS IPCOM	994
LOCATION CENTRALE TÉLÉPHONIQUE	1 445
LOCATION PHOTOCOPIEURS	10 202
ENTRETIEN BÂTIMENT ET ESPACES VERTS+ BLANCHISSERIE	6 449
ENTRETIEN MATÉRIEL DE BUREAU MAINTENANCE INFO	3 641
ASSURANCES	2 523
STAGES TECHNIQUES ARBITRES ET INITIATEURS	8 992
FRAIS DE DETECTIONS/SÉLECTIONS + DEPLACEMENTS	3 580
FRAIS MISE A DISPOSITION PERSONNEL LIGUE HAUTS DE FRANCE	6 357

SPORTS ÉTUDES	
ACTION POUR LES JEUNES	3 267
PARTENARIAT SALLE DE SPORT	8 700
HONORAIRES PAIES ET AVOCAT	
HONORAIRES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES	36 000
DÉPLACEMENTS TOUTES COMMISSIONS MISSIONS ET RÉCEPTIONS	67 467
SOIREE BENEVOLES DISTRICT	10 000
AFFRANCHISSEMENTS ET DIVERS	925
TÉLÉPHONE	4 507
TAXES SUR SALAIRES	-
FORMATION CONTINUE	1 740
TAXE FONCIÈRE	4 201
SALAIRES BRUTS	178 547
Charges sociales patronales	51 935
fonds de solidarité FFF COVID 3,5 € PAR LICENCE	
Fonds de solidarité District COVID 3,5 € PAR LICENCE	
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 408
Provision/créances club en liquidation + Créances ligue	2 492
Autres charges diverses	1 503
provision/IFC retraite	
Frais bancaires	2 473
Résultat exceptionnel	8 109
TOTAL CHARGES DISTRICT DE FOOTBALL	502 706
RÉSULTAT NET ANNUEL	27 560

8/ Présentation du Rapport Spécial de l'expert-comptable

Monsieur DEMUYNCK Christophe, expert-comptable de la société FIDUCIAL, atteste que les comptes sont sincères et véritables (voir rapport en annexe).

9/ Présentation du Prévisionnel 2022/2023

Ci-dessous le tableau présenté.

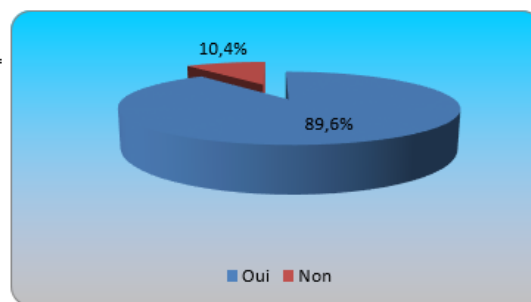
DÉSIGNATION	BUDGET 30/06/2023
Ventes tickets club du district	1 200
Ventes tickets minimum imposés au club du district	6 000
Ventes tablettes	-
Contribution club participation forfaitaire	6 000
Ristournes sur licences Ligue hauts de France	70 000
Dossiers disciplines et amendes facturées au Club	115 000
Engagement championnat et coupes Club District	70 000

Recettes matchs finale coupe et homologation tournoi	3 000
Stages arbitres	1 500
Stages initiateurs/Bons de formation	15 000
Indemnité préformation FFF	9 000
Subvention Conseil Général	19 000
Subvention ANS	26 000
Subvention directe Ligue Hauts de France	50 000
subvention emploi Ligue hauts de France	35 000
Contrat objectif Ligue Hauts de France	38 000
Participation Crédit agricole	11 000
Subvention FDVA	-
Remboursement FFF salaires CTD Disposition FFF	
Remboursement Ligue Hauts de France salaires	5 000
Remboursement FFF salaires FAFA CDFA	20 000
fonds de solidarité FFF COVID	
Autres produits divers, indemnité Journalière et Dons	1 500
Produits financiers	1 500
TOTAL DES PRODUITS DU DISTRICT DE FOOTBALL	503 700
ACHATS D ÉQUIPEMENTS ET RÉCOMPENSES CLUBS	60 000
ABONNEMENTS	500
EAU	900
ÉLECTRICITÉ ET GAZ	5 000
FOURNITURE DE BUREAU, PRODUIT ENTRETIEN, PETIT MATÉRIEL	11 000
IMPRIMES	
LOCATION ET FRAIS IPCOM	900
LOCATION CENTRALE TÉLÉPHONIQUE	1 500
LOCATION PHOTOCOPIEURS	9 400
ENTRETIEN BÂTIMENT ET ESPACES VERTS+ BLANCHISSERIE	4 000
ENTRETIEN MATÉRIEL DE BUREAU MAINTENANCE INFO	3 000
ASSURANCES	2 600
STAGES TECHNIQUES ARBITRES ET INITIATEURS	9 000
FRAIS DE DETECTIONS/SÉLECTIONS + DEPLACEMENTS	3 500
FRAIS MISE A DISPOSITION PERSONNEL LIGUE HAUTS DE FRANCE	6 500
SPORTS ÉTUDES	
ACTION POUR LES JEUNES	3 300
PARTENARIAT SALLE DE SPORT	9 000
HONORAIRES PAIES ET AVOCAT	
HONORAIRES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES	36 000
DÉPLACEMENTS TOUTES COMMISSIONS MISSIONS ET RÉCEPTIONS	70 000
SOIREE BENEVOLES DISTRICT	-
AFFRANCHISSEMENTS ET DIVERS	1 000
TÉLÉPHONE	4 500
TAXES SUR SALAIRES	
FORMATION CONTINUE	1 000

TAXE FONCIÈRE	4 300
SALAIRES BRUTS	181 000
Charges sociales patronales	61 000
fonds de solidarité FFF COVID 3,5 € PAR LICENCE	
Fonds de solidarité District COVID 3,5 € PAR LICENCE	
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 500
Provision/créances club en liquidation + Créances ligue	2 500
Autres charges diverses	1 400
provision/IFC retraite	
Frais bancaires	2 400
Résultat exceptionnel	
TOTAL CHARGES DISTRICT DE FOOTBALL	503 700

10/ Approbation du Bilan Moral présenté par la Secrétaire Générale

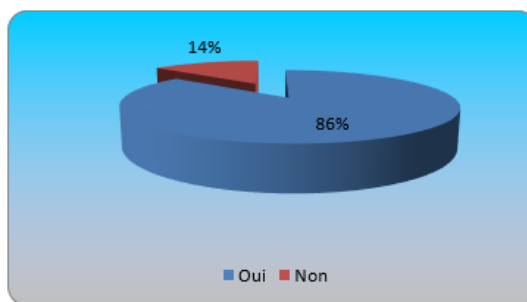
6.) Question 6: Approuvez vous le Bilan Moral du DSF? (choix multiple)	Réponses	
Oui	670	89,57%
Non	78	10,43%
Totaux	748	100%



Le bilan moral présenté par Sylvie SILVESTRE est validé à l'unanimité.

11/ Approbation du Résultat Financier 2021/2022

7.) Question 7: Approuvez-vous le bilan financier 2021/2022? (choix multiple)	Réponses	
Oui	647	86,04%
Non	105	13,96%
Totaux	752	100%

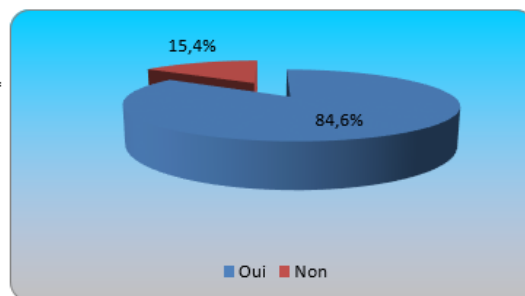


Le bilan financier est validé à l'unanimité.

12/ Approbation du Rapport Spécial de l'Expert-comptable

8.) Question 8: Approuvez vous le rapport présenté par l'expert comptable? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	639	84,64%
Non	116	15,36%
Totaux	755	100%

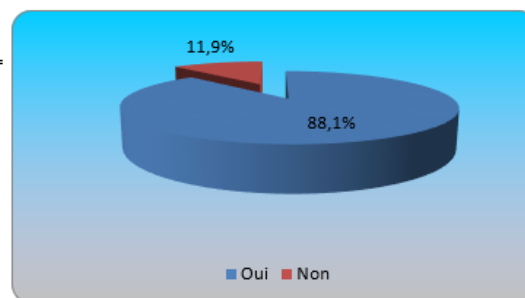


Le Rapport spécial de l'expert-comptable est validé à l'unanimité.

13/ Approbation du Prévisionnel financier 2022/2023

9.) Question 9: Approuvez-vous le prévisionnel proposé pour 2022/2023? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	666	88,10%
Non	90	11,90%
Totaux	756	100%



Le Bilan Prévisionnel est présenté à l'unanimité.

14/ Examen des Vœux

C'est Didier BARDET, Président Délégué du DSF qui présente les vœux reçus.

- **VŒU AILLY SUR NOYE**

Avant la fusion avec le Nord – Pas de Calais, le barème des amendes (2009-2010) indiquait que pour une absence à l'Assemblée générale, l'amende forfaitaire s'élevait à 31€.

Lors de la fusion des ligues, le district de la Somme a adopté le système en vigueur dans la ligue des Hauts de France (15€ par voix et doublement de l'amende lors d'une AGE).

Depuis cette modification nous n'avons eu aucun retour ni positif, ce qui n'est pas surprenant, ni négatif. Aujourd'hui parce que quelques clubs n'ont pas participé aux dernières AGO et AGE, la sanction ayant été appliquée, nous sommes sollicités pour revenir au système antérieur. La Fraternelle d'Ailly sur Noye considère que le montant appliqué est beaucoup trop élevé.

Cela appelle quelques remarques :

Ma première remarque est de signifier que participer aux AG c'est faire vivre le district car les décisions relatives notamment à l'organisation, la structuration et les budgets relèvent de l'AG, donc de vous tous.

Ma deuxième remarque tend à m'interroger sur le fonctionnement, voire la volonté de certains clubs qui n'arrivent pas à envoyer un représentant lors de ces AG. Un licencié peut bien représenter le club pour des réunions qui ont lieu une à deux fois par an.

Ma troisième remarque c'est que l'incitation à être présent aux AG c'est aussi éviter une absence de quorum qui pourrait nous amener à organiser une nouvelle AG.

Ceci étant posé, l'assemblée Générale adopte et modifie les textes du District tels que notamment les Statuts, le Règlement Intérieur, et ses différents règlements.

Les statuts du District précisent dans son **article 17** que le ressources du District sont constituées par :

- les cotisations de ses membres,
- les droits d'engagement des Clubs dans les compétitions officielles du District,
- la quote-part revenant au District sur le prix des licences ou autres imprimés officiels fournis par la FFF, - les recettes provenant, en tout ou partie, des matches disputés et autres manifestations organisées sur le Territoire,
- des subventions, ristournes, partenariats divers, dons et legs de toute nature qui lui sont attribués,
- **des amendes et droits divers,**
- des revenus des biens et valeurs qu'il possède ou serait amené à posséder, - de toutes autres ressources instituées par l'un des organes du District.

Dans l'**article 18**, Budget et comptabilité, il est précisé que le budget annuel est arrêté par le Comité de Direction avant le début de l'exercice. Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte de résultat, un bilan et une annexe. La comptabilité est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur. Les comptes de l'exercice clos au 30 juin, obligatoirement certifiés par un Commissaire aux Comptes, sont soumis à l'Assemblée Générale dans les six (6) mois qui suivent la clôture de l'exercice.

A la lecture de ces articles des statuts du district, les amendes et droits divers sont de la compétence du comité de direction, l'exigence formelle étant que le budget soit présenté, débattu et voté à l'AG.

Que des clubs ne soient pas d'accord sur les recettes telles que présentées et qui incluent les droits et amendes, nécessiteraient d'avoir une réflexion sur l'équilibre des comptes car réduire les recettes c'est nécessairement réduire les dépenses.

L'évolution des droits et amendes n'est pas un tabou mais il faut savoir que grâce aux recettes nous pouvons, payer les salaires, permettre aux diverses commissions de se réunir, organiser les assemblées générales et la convivialité qui y est attachée et également récompenser les clubs par des dotations.

Le Comité directeur n'est pas sourd aux observations des clubs et à leur propositions et sollicitations. Aussi, fort de ce constat et pour répondre à la demande du club d'Ailly sur Noye, le Comité directeur s'engage à réfléchir à l'évolution de ces amendes qui feront l'objet d'une discussion lors de la préparation du prochain budget prévisionnel.

- **VŒU DE L'AS GAMACHES**

Par son vœu, l'AS Gamaches souhaite revenir au règlement des coupes antérieur à la saison 2018/2019 en réintroduisant les équipes de R1 et R2. A ce jour 5 clubs pourraient être concernés.

Pour mémoire, le changement dans les engagements en Challenge CRCA a été validé en AG du district le 29/06/2018 à Flixecourt.

Comme expliqué, les raisons étaient :

- Difficultés de disponibilité des clubs de Ligue qui participent à la coupe de France puis à la Coupe de la Ligue des Hauts de France avec à l'époque des calendriers de championnat à 12 équipes.
- La priorité des compétitions nationales puis régionales sur nos propres compétitions entraînant de fait une entrée tardive en coupe de la somme.

Ces deux premières raisons entraînaient de fait d'attendre ces clubs de R2 et R1 pour avancer dans cette compétition qu'est la coupe de la somme CRCA.

Ces difficultés entraînaient la programmation de rencontres de coupe en semaine.

Les horaires des rencontres de semaine n'étaient pas toujours de nature à permettre aux clubs de district de répondre favorablement que ce soit en terme d'effectif disponible, de distance à parcourir. Il était même parfois nécessaire de prévoir l'éclairage dont la plupart de nos clubs de district sont loin d'être équipés, entraînant de fait l'inversion de la rencontre.

En plus de ces constats et si nous revenions au système précédent avec les équipes évoluant en R1 et R2 :

- Soit il nous faudrait attendre ces clubs pour continuer la compétition
- Soit il nous faudrait les intégrer dans cette compétition au stade des 8^{ème} voire au ¼ de finale. Pour information, ces clubs vont régulièrement au 5^{ème} tour de Coupe de France puis participent ensuite à la Coupe de la Ligue Seniors. Il faudrait attendre leur élimination de la coupe de la Ligue pour les voir reverser en coupe de la Somme.
- Soit il nous faudrait introduire dans le règlement l'obligation réglementaire de faire évoluer leur équipe réserve ce qui retire l'intérêt de ce vœu.
- Enfin, nous serions amenés à programmer plus de matchs le mercredi, les compétitions de la Ligue des Hauts de France étant prioritaires par rapport aux Coupes de la Somme. Souvent l'heure des rencontres du mercredi est 18h00, ce qui implique d'être présent à 17h00 sur les terrains. Si l'on intègre les délais de route cela oblige l'équipe qui se déplace à partir relativement tôt (finir le travail à 16h00 ou ne pas travailler le mercredi après-midi).

Je souhaiterai aussi rappeler que pour les équipes de ligue, un joueur ayant été sanctionné d'une exclusion ne peut purger sa sanction qu'en ligue, les rencontres de Coupe de la Somme ne pouvant servir à purger.

Un joueur ayant reçu un carton rouge en coupe de la Somme sera de toute façon suspendu dans une compétition de Ligue en plus de purger en Coupe de la Somme.

Pour mémoire :

La saison 2017/2018, dernière avec l'ancienne méthode :

- 3 tours joués le dimanche jusqu'à décembre 2017
- 5 tours joués le mercredi (4, 11, 25 avril 2018 et 16 et 30 mai 2018) soit à partir des 32^{ème} de finale
 - o Cela surcharge la fin de saison et beaucoup de clubs s'étaient plaints
 - o En cas de classement pour le maintien ou l'accession, c'est généralement la réserve qui évolue

La saison passée (2021 /2022), 9 tours :

- 4 tours ont été joués jusqu'à décembre 2021 (le dimanche)
- Seuls les ¼ et ½ ont été joués le mercredi (que la commission des coupes a pu étaler sur 4 semaines)

Pour toutes ces raisons ci-avant exposées et pour éviter de revenir aux difficultés d'organisation de la coupe de la Somme, le Comité Directeur s'est prononcé défavorablement et demande aux clubs de voter contre ce vœu de l'AS Gamaches (participation des clubs de R1 et R2 à la Coupe de la Somme CRCA).

Je vous remercie de votre attention.

La parole est ensuite transmise aux clubs :

- **JS Miannay Moyenneville :**

« Bonjour, donc je suis nouveau dirigeant de Miannay Moyenneville, bon tout simplement je vois qu'il y a le Comité Directeur, Monsieur le Président, tout le monde qui est ici c'est qu'on essaye tous de construire quelque chose. Des moments je comprends qu'il y ait un petit peu de manque de communication mais tout le monde n'est pas dans le même bateau pour sauver le football et faire du plus beau football, donc que tout le monde se comprenne bien, qu'on va tous dans le même sens, et bon courage à tout le monde pour la saison. »

- **Amiens PFC :**

« Pascal DARGUEL, Amiens Picardie Football Club, donc je viens d'entendre ce qui a été dit par monsieur BARDET (*suite au vœu de l'AS Gamaches (Engagement de Challenge CRCA jusqu'en R1)*), bon déjà premièrement moi aussi je vais voter non, mais j'irai un peu plus loin par rapport à ce vœu, on entend le terme Coupe de la Somme et le District de la Somme c'est D6 à D1, on a déjà intégré la R3, alors le problème de la R3, ils participent également à la coupe de la ligue, donc est-ce qu'au jour d'aujourd'hui, on va faire un vote demandé par l'AS Gamaches, mais concernant également la suite à venir, la Coupe de la Somme peut-elle rester vraiment dans la Somme et juste intégrer la D6 à D1 et retirer également la R3.

Réponse Didier BARDET :

« Oui, alors ça peut-être un vœu futur, alors à l'époque c'était aussi pour donner par rapport aux D1 un niveau de compétition, sachant que les R3 montent et descendent donc c'est un peu du niveau équivalent et ça permettait d'intégrer un peu plus de clubs dans cette compétition. Alors après, on peut tout à fait, et je sais qu'il y a des districts où il n'y a pas de clubs de ligue, des districts qui intègrent les R3 après tout est entendable, après il suffit de présenter un vœu, et à l'assemblée, on vous dira ce que l'on en pense ce jour-là, aujourd'hui, nous n'avons pas débattu sur ce sujet, nous avons simplement débattu sur la proposition du vœu de l'AS Gamaches, nous ne sommes pas allés plus loin dans la réflexion. Mais c'est entendu. Merci »

- **AS Gamaches :**

« Bonjour à tout le monde, je suis Joel LEVECQUE, trésorier de l'AS Gamaches, je voudrais apporter une ou deux précisions sur le vœu que l'on avait émis, même si je respecte votre choix qui contraint évidemment le vote qui va être fait dans les minutes qui viennent, mais il y a deux arguments complémentaires que j'avais évoqués dans mon message. C'était d'une part de permettre aux clubs qui essayent d'améliorer leurs finances en réalisant quelques beaux derbys, comme le club de Miannay qui sont proches de chez nous ou d'Abbeville, ou même ça peut être pareil dans les autres secteurs, à condition que l'on tombe l'un contre l'autre bien évidemment. Et puis ça permettait aussi d'améliorer les finances du District puisque à partir d'un certain nombre de tours, il y a 15% de la recette nette qui va dans les finances du District, donc c'était aussi, d'une part parce qu'on voulait en profiter mais aussi pour en faire profiter le District. Et puis dernier point aussi, c'était peut-être pour mettre un peu plus en avant notre sponsor qui est le Crédit Agricole, avec des affiches un peu complémentaires qui seraient peut-être un peu plus mises en avant. Et j'ai oublié aussi, c'était aussi dans l'esprit de cohérence avec les autres départements, dans les ex-départements du Nord et du Pas-de-Calais je ne sais pas exactement comment ça se passe mais je sais que dans l'Oise et je pense que c'est la même chose dans l'Aisne, il y a au moins des clubs jusqu'à R1 qui participent. Voilà, c'est tout ce que je voulais dire. »

- **JS Miannay :**

« Donc tout simplement, nous on a eu à souffrir aussi, je pense que beaucoup de clubs en souffrent aussi, dans notre championnat il y a eu 4 descentes dans chaque groupe et c'est dur chaque année de combattre pour rester dans un groupe comme la R2. Après pour tout ce qui est finance je comprends bien monsieur, mais nous les petits clubs on a à payer de l'eau, l'électricité... Donc on est en pleine souffrance, qui n'est pas évident, je comprends aussi votre travail mais je pense qu'il faut qu'on s'entende tous pour réussir. »

- **FR Ailly-sur-Noye :**

Nicolas BLIN, Président du club d'Ailly-sur-Noye, alors le vœu n'avait pas pour vocation de remettre en cause la façon de mettre les amendes, c'est plus la disproportion de l'amende en cas d'absence, en l'occurrence, 405 euros pour le

club d'Ailly-sur-Noye pour son absence à l'AG de juin, quand bien même le club est généralement présent chaque année aux AG du District ça paraît énorme surtout sur un budget d'un club de 200 licenciés. Et je rebondis sur le fait de payer 5 000 euros le cout d'une Assemblée Générale, 405 euros d'amende, c'est presque 10% du remboursement de votre Assemblée Générale, pour le seul club d'Ailly-sur-Noye, je ne sais pas exactement combien rapporte les absences et l'application des amendes pour les AG ordinaires et extraordinaires du mois de juin mais je serai vraiment curieux de savoir. À mon avis, à ce rythme-là, on doit dépasser les 5 000 euros. Ensuite, et on l'a évoqué en entrée d'AG, c'est le caractère de la proportionnalité qui m'interpelle vous le disiez vous-même Monsieur le Président, les amendes concernant les AG sont faites en sorte pour inciter les clubs à venir et donc à obtenir le quorum, alors le quorum se détermine par la présence du club, si le club est là ou non, sa présence compte pour une voix lorsqu'il est là. Donc en quoi aujourd'hui introduire les caractères de proportionnalité pour justifier le quorum. C'est ma question, que l'amende soit forfaitaire, le club n'est pas présent, il paye une amende forfaitaire, oui mais dans ce cas-là toutes les voix ont le même poids, pourquoi avoir des amendes qui soient proportionnelles pour juste un quorum qui lui ne tient qu'à la présence ou l'absence des clubs ?

Réponse de M. TRANQUILLE :

« Je vais poursuivre pour avancer ce débat. Donc Didier l'a expliqué, on comprend bien les problématiques financières, les partages... Néanmoins, il y a un certain nombre de choses qu'il faut souligner, j'entends les remarques du président de la Fraternelle, elles sont fondées dans le sens où je pense qu'il peut y avoir débat. Maintenant je vous rappelle qu'il y a une particularité par rapport à une AG de la Ligue par exemple où il y a des pouvoirs, dans notre District, il n'y a pas de pouvoir, je pense que vous avez tous reçu un courrier dans ce sens-là, ce qui veut dire que chaque club est important. Voilà vous pouvez venir lors de l'Assemblée Générale peser dans les débats en votant en fonction d'un certain nombre de voix puisque vous savez que c'est un système de répartition ou plus vous êtes importants, plus vous avez de voix ce qui par exemple n'est pas le cas à la Fédé, puisqu'un district de 5 000 licenciés ou 55 000 licenciés ont exactement le même nombre de voix. Donc si vous souhaitez qu'il y ait une réforme de nos statuts, parce que c'est de cela que l'on parle, on peut tout à fait y réfléchir on fait un groupe de travail, des gens intéressés viennent le faire progresser, il n'y a aucun souci, cependant il faudra une AG extraordinaire qui sera frappée du sceau des anciens statuts donc tous les clubs absents. Voilà, mais c'est peut-être le prix à payer, pour faire avancer les statuts si vous souhaitez que ça avance, il n'y a aucun souci par rapport à ça. Je répète, le District, ce n'est pas le District du président, ce n'est pas le District du Comité Directeur, c'est votre District. Si vous voulez faire avancer les choses, on se sert de leviers règlementaires pour faire avancer les choses. Alors maintenant j'ai envie de dire, au travail. »

• **FR Ailly/Noye :**

« Donc j'adhère votre proposition Monsieur le Président, je reste donc dans l'attente d'une proposition de votre part de création d'un groupe de travail pour réaliser les statuts. Je voulais rajouter aussi, on a aussi eu un long débat sur justement, on a bien compris que les amendes servaient à reverser des dotations aux clubs, mais la question mérite peut-être d'être posée aujourd'hui, est-ce qu'il faut aller jusqu'à un retour vers les clubs au niveau aussi important ou tout simplement peut-être voir ce niveau de dotation en contrepartie de limiter l'impact des amendes sur les clubs. La réflexion mérite vraiment d'être menée, et ça mérite peut-être d'interroger les clubs sur quelle position est la leur. »

• **P. TRANQUILLE :**

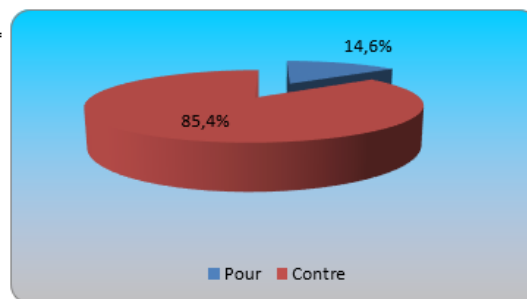
« La posture qu'il faut quand même avoir, et le niveau de compréhension qu'il faut avoir, ce ne sont pas des amendes qui sont mises volontairement pour redonner aux clubs, c'est le système qui fait qu'elles sont reversées aux clubs, il faut prendre les choses dans le bon sens parce que j'entends quand même quelque chose qui serait de l'ordre méthodique, ou méthodologique en disant on va mettre systématiquement des amendes aux clubs, non ce n'est pas le cas, on applique un barème, un règlement, qui a été présenté, qui a été décidé. Si vous souhaitez que ça change, je vous ai donné toutes les clés pour que ça change. »

• **FR Ailly/Noye :**

« Oui personnellement, je vous le dis, je trouve un peu le système pervers et vicieux. Les amendes sont là, maintenant on peut jouer du niveau de l'amende, je ne remets pas en cause l'existence même des amendes, c'est la hauteur des amendes qui peuvent être mis en place. »

Vote du vœu de l'AS GAMACHES :

10.) Question 10: Vœu de l'AS GAMACHES (choix multiple)	Réponses	
Pour	110	14,65%
Contre	641	85,35%
Totaux	751	100%



Le vœu de l'AS GAMACHES est refusé à la majorité des clubs.

15/ Valorisation des Bénévoles

Ci-dessous la liste des bénévoles honorés par la Médaille d'Or du District de la Somme de football pour les services rendus et leur longévité dans le bénévolat.

Médaille	Nom/Prénom	Club	Secteur
Or	FIALKOWSKI Eric	US SAILLY SAILLISEL	Santerre
Or	PERESSUTTI Laurent	US SAILLY SAILLISEL	Santerre
Or	LEROY Richard	ASIC BOUTTENCOURT	Vimeu
Or	BONAY Catherine	AS GAMACHES	Vimeu
Or	VERDUN Laurent	FC MAREUIL CAUBERT	Ponthieu
Or	DEGREMONT Alain	FC SAINT VALERY	Ponthieu
Or	PINGUET Jean Michel	ESC LONGUEAU	Amiénois

16/ Lecture du Palmarès et remise des récompenses :

- Champions de division par catégorie : Palmarès 2021/2022

Catégorie	Division	Equipe
SENIORS	D1	US Camon 2
	D2	USNF
	D3	US Saily Saillisel
	D4	ES Chepy
	D5	AS Maisnieres
	D6	AS Quesnoy le Montant
Féminines à 8		AS Villers Bretonneux
Futsal	Accession	Doullens CSA
	Maintien	Amiens New Team 2
VETERANS à 11		FC Ailly sur Somme Samara
U19	D1	Amiens RC
U18	D1	FC St Riquier
	D2	FC Ailly sur Somme Samara
U17 à 11	Accession	US Val de Somme
	Maintien	ES Ste Emilie Epehy
U17 à 8		US Val de Somme
	Accession	ESC Longueau

U16	Maintien	US Val de Somme
U15 à 11	D1	Amiens FC Porto
	D2	AS Villers Bretonneux
	D3	FC La Montoye
U15 à 8		FR Englebelmer
U13	D1	US Camon
	D2	FC Ailly sur Somme Samara
	D3	SC Flixecourt
	D4	FC Grouches

- Charte du Fair Play, présentation par Pascal TRANQUILLE :**

Je voudrais juste dire un mot sur le fair-play en particulier les 2 premiers clubs qui vont être récompensés, donc Sailly-Saillisel c'est un club du Santerre comme tout le monde le sait, il y a eu quelques soucis l'année dernière, enfin quelques saisons précédentes dans ce club, les dirigeants tenaient les choses à bras le corps, aujourd'hui, ils se trouvent champion et premier au fair-play, comme quoi c'est possible, lorsqu'on veut, on peut.

On sait tous ce que l'on a à faire en matière de fair-play, et il y a eu un gros travail de fait dans ce club, et je tiens particulièrement à les féliciter, donc la dotation c'est : un équipement complet et des ballons.

Et pour Harondel, il y aura une dotation supplémentaire. Lors de l'AG de juin, je vous avais dit que c'est un club qui avait rencontré des difficultés, il aurait été beaucoup plus simple parfois pour ce club de faire forfait. Résultat ils n'ont pas fait forfait, ils sont allés jouer à 8, c'était compliqué pour eux, en tout cas ils ont joué le jeu et pour ça ils auront une dotation de survêtements supplémentaire, parce que j'estime que c'est logique d'encourager et de respecter les clubs qui font du très bon travail. Voilà ce que je tenais à dire.

Charte du Fair-Play
Classement de la Charte Éthique



- Meilleur Club de Jeunes :**

Les 5 premiers clubs se voient récompensés par des ballons, chassubles, et un équipement complet pour le lauréat.

CLUBS dont l'équipe première dispute un championnat de DISTRICT de la SOMME	Division Equipe Senior	Niveau	Nombre Licenciés Jeunes District		
Albert USOASS	D1 B	D1	300	342,50	1

Blangy Tronville Fc	D3 C	D3	116	270,00	2
Querrieu As	D2 C	D2	76	242,00	3
Conty/Lœuilly Sc	D1 B	D1	122	240,50	4
Amiens Olympique	D2 B	D2	142	237,60	5

17/ Challenge de l'Arbitrage :

Les 5 premiers clubs se voient récompensés par un bon d'achat d'une valeur décroissante allant de 500 à 100€.



18/ Allocution des personnalités :

- **Monsieur Yassine CHAIB, représentant la DDCS :**

Bonjour, donc j'ai été sensible à la beauté des écussons des clubs. Et donc moi aujourd'hui je voulais souligner en tant que délégué départemental, la manière de soutenir les clubs.

J'ai été sensible aussi à l'article de presse de cet été sur la crise des clubs de foot en milieu rural et donc aujourd'hui, chaque année je vous dis ce que je fais, mais là j'essaye d'être un peu plus proactif, de faire des propositions, donc comme vous avez vu, on a soutenu le district à hauteur de 4.900€ pour une action innovante et cette année, pour contribuer de façon indirecte au débat sur les sanctions, je souhaiterais rappeler l'assiduité des clubs. Je voudrais soutenir les petits clubs, le professionnalisme des bénévoles.

Donc je suis en charge des médailles, et c'est peut-être un levier pour récompenser vos bénévoles.

Je souhaiterais également l'année prochaine, dans le cadre de l'aide au fonctionnement, aider financièrement les associations à moins de 2 salariés (via le compte ASSO). Cela permettrait d'aider les associations durant cette crise. Et donc permettre à tous les clubs d'exister.

Je vous remercie pour votre attention.

- **Monsieur Cédric BETTREMIEUX, Président de la LFHF :**

Bonjour à toutes et à tous, je suis très content d'être là ce matin.

Déjà forcément, remercier son président et le Comité Directeur pour la tenue de cette assemblée ainsi qu'à l'ensemble des salariés.

C'est un moment d'échanges et de rencontres, qui font évoluer le football de demain, et c'est cette importance que revêt une AG.

Ceux sont vos remontées qui orientent notre travail alors n'hésitez à venir à notre contact pour discuter.

Vous avez vu que le statut de l'arbitrage a évolué, mais si on le fait évoluer c'est parce que c'est vous, c'est par rapport à vos problématiques qu'on a pu faire remonter du district vers la ligue, de la ligue vers la LFA et la LFA vers le Comex.

Si, aujourd'hui on ne garde pas cette chaîne, vous allez avoir des informations descendantes, et ce n'est pas notre volonté.

Toutes les pratiques sont importantes. On parle beaucoup de foot loisir, on nous dit que le foot loisir ce n'est pas forcément quelque chose de prioritaire, effectivement, cependant ce foot loisir permet de trouver des futurs bénévoles dans nos clubs. Permettre du foot en marchant, du fit foot, c'est proposer, aux mamans, aux grands parents qui accompagnent vos enfants, une pratique à la portée de tous. Cela amène parfois ces nouveaux licenciés à s'investir dans le club, et ainsi récupérer de nouveaux bénévoles.

Le bénévole est aujourd'hui quelque chose d'important, c'est une valeur qui est inestimable dans un club, dans une association et il faut les préserver. Comment les préserve-t-on ? C'est justement en leur permettant de faire des tâches qui leur sont accessibles et leur permettre aussi d'avoir des appuis et une certaine valorisation.

La valorisation du bénévolat est essentielle, que ce soit à la base avec vos clubs, ou dans nos instances. Sans valorisation on les perd, et vous savez très bien que lorsque vous perdez un bénévole ça coûte cher à un club. Effectivement, il faut le remplacer, ça coûte en temps, pour le remplacer. Il est donc question de l'emploi qu'il va falloir mettre en place. Et comme le disait Monsieur Chaib tout à l'heure, l'emploi est important dans les clubs, même s'il n'est pas à la portée de tous, vos instances peuvent vous accompagner dans les montages de dossiers financiers.

Alors la valorisation, c'est parfois un travail important pour de petites retombées financières, mais ces choses sont à valoriser et maintenir. Que ce soit une petite soirée avec les bénévoles, les licenciés, afin de récompenser l'investissement de tous.

Ces actions sont importantes pour ceux qui sont mis à l'honneur, ce n'est pas banal de reconnaître ses bénévoles au sein du club, et devant le plus grand nombre. Cela maintient la motivation, et dans une saison qui peut paraître longue, c'est très utile.

Nous avons tous une passion commune qu'il faut faire vivre et partager.

Les instances sont en place parce qu'il y a des clubs, et c'est pour cela que notre rôle est de vous accompagner du mieux possible à maintenir vos activités.

La ligue est là pour permettre à vos districts d'avoir ces moyens, de vous accompagner dans vos projets, que ce soit administrativement, techniquement, ou de par les actions que l'on met en place, et sur lesquelles on vous demande de participer.

L'engagement de vos clubs aux actions départementales valorise à la fois votre club, mais également les enfants qui sont présents ainsi que leurs accompagnateurs. Ça permet également d'échanger entre bénévoles, dirigeants ou éducateurs et ainsi avoir parfois de nouvelles idées pour son club. Être présent sur ces actions, c'est communiquer, montrer son travail en club et son existence.

Il faut savoir que vos instances, le Président, son comité, et l'ensemble des commissions qui sont mises en place, c'est simplement pour faire respecter les règlements, ceux qui sont mis en place, et ceux que vous avez votés, que vous avez modifié, et que l'on va encore modifier dans les années à venir.

Les règlements ne changent pas que de façon descendante, ils peuvent aussi modifier certaines choses au niveau départemental, ou régional. C'est ce qui permet de garder la spécificité d'un territoire pour pouvoir permettre à notre football de demain de se développer et de perdurer.

Que ce soit sur vos tournois, soirées, lotos etc... ceux sont vos projets qui sont sources de partage et de joie pour nos plus jeunes licenciés, comme pour les anciens.

Chaque club à son projet, ce qui lui confère sa propre identité. Chaque club est unique, et c'est ce qui permet la diversité de pratiques.

Et n'oubliez pas votre municipalité, le football se construit avec des partenaires, le principal étant la municipalité, qui met à disposition vos terrains, vos vestiaires. Alors discutez avec vos élus, proposez des choses, la vie dans une commune est essentielle aujourd'hui.

Je le répète, je reste disponible, n'hésitez pas à venir à ma rencontre, la moindre petite remontée peut parfois faire avancer les choses, que ce soit dans le football en herbe, dans le foot loisir, dans le futsal, peu importe la pratique. Vous êtes tous et toutes importants dans le monde du football.

Merci.

19/ Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

Tout d'abord, je souhaite vous féliciter pour la tenue de cette belle assemblée, une nouvelle fois vous avez contribué à faire progresser notre football départemental.

Je voudrais remercier particulièrement les personnels du District auxquels j'associe volontiers Emmanuel BOISSIER, notre CTD PPF, il est salarié de la Ligue.

Nos techniciennes qui sont toujours fidèles au poste Angélique DANTIN la CTD DAP et Julie TERNISIEN notre Agent de Développement.

Pour les Compétitions, nous ne présentons plus Joël CRAPOULET – il va faire valoir ses droits à la retraite, je le sais discret et pudique mais j'aimerais que vous lui adressiez un tonnerre d'applaudissements. Il sera remplacé par Loïc PINCHINAT qui reprendra ses missions, formé par Joël, il deviendra rapidement un équipier de choix ! Joël, si tu peux nous rejoindre quelques minutes.



Ci-contre Pascal remettant à Joël le dernier maillot de l'équipe France, en compagnie de Marcel Glavieux, le Président Honoraire du DSF.

Le numéro 39 correspondant au temps travaillé au sein du DSF.

Romain WARME est en charge des arbitres et des finances.

Le chef d'orchestre de ce dispositif est Wilfried, il est le lien entre vous et les élus, il est le ciment de beaucoup de choses et il connaît bien le Football.

Je vais également vous présenter un petit nouveau qui était déjà présent lors de notre dernière AG, Pierrick SAUVAL, c'est lui qui a mis en œuvre le diaporama que vous avez vu, il est alternant et continue de se former au District.

Nous comptons aussi un autre alternant dont la mission est tournée vers l'arbitrage, vous pouvez le solliciter, ses missions vous permettront de pouvoir développer des axes de recrutement et fidélisation mais pas que, il pourra réaliser des sensibilisations dans votre Club, c'est Martin LAVOISIER.

Ce préambule étant réalisé, nous allons parler un peu de Football.

Depuis très longtemps, je vous parle d'unité, cette unité doit se décliner **avec** et **par** le mot ensemble.

Car c'est ensemble que le Football doit se jouer, c'est en équipe que l'on doit avancer.

Ceux qui sont contre notre instance doivent comprendre que si c'est un droit ce n'est pas une nécessité et surtout qu'il n'y a pas de fatalité. Que l'on puisse s'ériger en donneur de leçon C'est encore un droit surtout lorsque c'est constructif et que cela nous permet de nous améliorer. C'est pourquoi, une co-construction n'est pas seulement nécessaire, elle est **essentielle** et **fondamentale**, mais elle doit rester le socle d'un partenariat authentique basé sur **un respect commun**.

Dans l'échiquier du Football, il ne peut y avoir un District fort sans Clubs forts. Il ne peut y avoir de Ligue forte sans Districts forts. Il ne peut y avoir de Fédération forte sans Ligues fortes.

Quelle que soit notre taille nous sommes **imbriqués** nous sommes **interdépendants**, les difficultés des uns ne sauraient réjouir les autres.

Notre accompagnement ne peut être un mot, il ne peut être démagogique, se parler vrai est aussi fondamental que de jouer juste.

Une conclusion pour autant qu'elle soit utile doit être courte, je vous l'ai dit, redit et re redit quel est notre engagement envers vous, ce n'est ni un sacerdoce ni une corvée c'est une belle mission qui nous autorise de belles rencontres et parfois quelques désaccords !

Peu importe, nous valons tous mieux que cela, et je vous le dis je préfère être fâché avec un Club et en satisfaire 9 que le contraire.

Nous venons très souvent à vous :

- avec nos formations même si l'on doit faire mieux pour le volet dirigeant,
- avec nos autres formations éducateurs et arbitres qui sont pilotées avec brio par nos techniciens es qualité,
- avec les concentrations de joueurs qui permettent aux pratiquants se jauger et de trouver une structure d'accueil et de formation adaptée,
- avec nos rencontres de secteur,
- avec nos rencontres D1/D2, avec notre groupe de travail arbitres, présidents élus qui va voir le jour,
- avec le Football féminin et au féminin,
- avec les bénévoles,
- avec le futsal,
- avec les nouvelles pratiques,
- avec les plateaux de Noël,
- avec le téléthon,
- avec notre partenariat avec l'Amiens SC qui vous offre 2.000 places pour la réception de Quevilly-Rouen-Métropole.....

La liste est longue et à l'instar de ce qui se passe dans vos Clubs ça n'arrête jamais.

Nous sommes identiques, nous sommes pareils ! Et nous sommes aussi et surtout complémentaires !

Faire ensemble, ce n'est pas faire pareil, mais c'est faire en complément de l'autre, c'est faire en équipe.

Toutefois, nous avons parfois des décisions à prendre et elles peuvent faire débat ! Nous le concevons mais sachez que ce qui est bon pour votre club n'est pas forcément bon pour le football en revanche l'inverse est toujours vrai ! Mais ça c'est déjà pas facile à entendre quant à le comprendre

Être présents sur les terrains est un plaisir même si ce que l'on y voit n'est pas toujours ce que l'on aimerait y voir !

Par exemple : vous trouvez normal qu'un joueur dispute une rencontre amicale sans protège tibias... quels risques laissez-vous prendre à votre joueur, à vos encadrants, à vous-même,

J'arrête là ...

Alors si vous pouvez vous émouvoir lorsque l'on vous propose une pratique par un temps qui pourrait entamer l'intégrité physique des joueurs ... Vous avez bien raison mais commencez par examiner comment votre propre organisation fonctionne ! Prenez cela comme une réflexion amicale.

Quant au Comité Directeur, il nous reste beaucoup de chantiers à mettre en œuvre **avec vous** et **pour vous**.

Tout ce qui touche à l'arbitrage, aux incivilités, à l'économie des clubs et du District, à la structuration des clubs, ...

Nous y travaillons quasi quotidiennement et nous pouvons vous dire que nous avançons.

Par exemple, les contrats d'alternance sont un axe qui vous est directement destiné à travers l'arbitrage et le développement !

Donc, à ceux qui pourraient penser que le District sommeille je dirais que je garde mon âme d'éducateur car le résultat ou la victoire en soi ne m'intéressent pas seul le chemin vers la progression est stimulant !

Dans une saison une victoire ou une défaite ça change quoi ?

Dans une vie sportive une victoire ou une défaite ça change quoi ?

Dans une vie une victoire ou une défaite ça change quoi sérieusement !

Rien !

C'est bien ce message qu'il vous faudra relayer auprès de vos licenciés, il faut relativiser, mettre en perspective.

Tout le monde connaît la relativité c'est une équation sans doute la plus célèbre au monde $E = MC^2$ et Einstein disait tout est relatif et il le démontrait ainsi « *prenez 3 secondes avec le doigt coincé dans une porte et cela vous paraîtra horriblement long en revanche prenez une heure avec une jolie fille et cela vous paraîtra très court* ».

La saison qui s'offre à nous sera celle de la seconde partie de la mandature, le Comité Directeur s'étoffe et nos membres cooptés vont se mettre au travail.

Bienvenue à eux.

Bienvenue à :

- Mélanie SCHMITT
- Aurélien HAMEL
- Joël LEVECQUE
- Mickaël SELLIER
- Clément CAILLY et
- Guillaume COMBES

Nous allons vous accompagner dans l'achat de buts mobiles dès que la Fédération aura précisément défini quelle aide nous sera adressée, nous finaliserons ce projet. Le District vous aidera à hauteur de 50 % du prix à financer.

Pour nos championnats D1, les délégués ne seront plus désignés que sur certaines rencontres de ce fait vous pourrez bénéficier d'un délégué sur d'autres rencontres quel que soit leur niveau, pour cela, la demande doit être **motivée** et **formulée** dans **un délai raisonnable**, nous travaillons avec la Commission des Arbitres dans ce sens.

La charte s'appliquera sur les divisions 1 à 3. Une évolution réglementaire va obliger les bancs de touche à encore mieux se comporter.

Nous vous avons sollicité pour nous accompagner pour la gestion de la charte. Nous avons encore besoin de candidats, un par groupe serait l'idéal. Faites-vous connaître auprès de notre secrétariat.

Le Programme Educatif Fédéral c'est aussi de la Passion, de l'Education à travers le Partage, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité qui des valeurs fortes dans le Football.

Ces valeurs pour autant qu'elles représentent un socle doivent être partagées et ne pas se déliter à la moindre difficulté c'est au contraire face aux difficultés qu'il faut les agiter.

Je vais terminer mon propos en vous citant Jean-Claude SUAUDEAU dont je ne vous pas l'injure de dire qui il est.

« Ce qui compte ce n'est pas que le joueur, c'est la relation entre les joueurs. »

De telle sorte que par analogie, ce n'est pas le District qui compte mais c'est la relation entre les Clubs et le District !

Nous y sommes très attachés pour rester fort ensemble. Nous espérons qu'également vous y êtes attachés comme vous devez être attachés à entretenir une bonne relation avec vos licenciés.

Il nous reste à tirer quelques places pour la rencontre Espoir France – Belgique à Valenciennes.

Hasard du calendrier les championnats reprennent demain.

Dès lundi, nous pourrons pour chaque journée vous transmettre un état récapitulatif des résultats et classements **non homologués**.

Pour cela, il est impératif que vous validiez dès le Dimanche soir vos résultats via vos tablettes.

Je parle de toutes les compétitions organisées par le District de la somme.

Nous allons expérimenter cela jusqu'au 15 octobre, si ça fonctionne et cela devrait fonctionner avec votre concours nous continuerons.

En revanche, si nous n'avons pas les résultats assez tôt, nous arrêterons.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente saison. A très bientôt sur tous les terrains.

La Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE



Le Président, Pascal TRANQUILLE



Les Clubs Absents :

	Clubs	N° affiliation	Nb de voix	Amende AGO
1	ABBEVILLE FC	560425	1	15 €
2	AMIENS ETOUVIE FUTSAL	590606	2	30 €
3	AMIENS MARIVAUX FUTSAL	580533	2	30 €
4	AMIENS REAL FUTSAL CLUB	580997	1	15 €
5	AULT FC	560743	1	15 €
6	BEAUQUESNE US	564157	2	30 €
7	BELLOY SUR SOMME OL	536000	2	30 €
8	BOVES SC	581566	3	45 €
9	CARDONNETTE A	539215	1	15 €
10	CAYEUX FUTSAL	550538	7	105 €
11	CAYEUX SC	560128	2	30 €
12	CLERY SUR SOMME US	582530	1	15 €
13	DOMPIERRE BECQUINCOURT FC	501072	3	45 €
14	ESTREES MONS FC	535349	9	135 €
15	FEUQUIERES EN VIMEU AAE	500895	3	45 €
16	FIENVILLERS FC	560938	1	15 €
17	GRANDS LAVIERS FC	550933	4	60 €
18	GROUCHES LUCHUEL FC	535351	1	15 €
19	HALLENCOUYRT AC	500937	5	75 €
20	HEUDICOURT AS	590562	1	15 €
21	HOMBLEUX ASF	550546	2	30 €
22	LA CHAUSSEE TIRANCOURT AS	564099	2	30 €
23	LIGNIERES CHATELAIN US	501051	8	120 €
24	MERS AC	500878	4	60 €
25	MOISLAINS USC	501045	8	120 €
26	PICQUIGNY AS	517351	1	15 €
27	RETHONVILLERS ASBM	536968	3	45 €
28	RIBEMONT ASFR	512855	4	60 €
29	ROYE DAMERY ES	581857	5	75 €
30	RUE LE CROTOY FC	582694	6	90 €
31	STE EMILE EPEHY ES	518118	6	90 €
32	VALINES AS	526487	3	45 €
33	VRON US	527289	2	30 €

Présents : BRAY SUR SOMME AAE – AMIENS LA NEW TEAM – DOMART SUR LA LUCE AS – DREUIL F – FRIREULLES FC
– MAISNIERES AS – MOREUIL SC

ANNEXE 1 : Bilan Financier et Prévisionnel

RÉSULTAT DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SOMME 2021/2022

DESCRIPTION	BUDGET 01/01/2021	REALISE 01/01/2022	30/06/2021 REALISE	30/06/2022 REALISE	30/06/2021 REALISE	30/06/2022 REALISE
Ventes tickets club du district	1 200	1 312	1 152	4 029	3 841	3 945
Ventes tickets minimum imposés au club du district	6 000	8 944	-	5 972	6 571	5 787
Ventes tablettes	-	3 950	-	140	20	3 200
Contribution club participation forfaitaire	6 000	5 693	5 930	-	5 302	6 490
Retournees sur licences Ligue Hauts de France	70 000	71 465	42 232	70 806	74 727	73 647
Dessiers disciplinaires et amendes facturées au Club	115 000	117 362	26 519	51 806	140 429	135 320
Engagement championnat et coupes Club District	70 000	76 050	-	70 492	77 275	77 937
Recettes matchs finale coupe et homologation tournoi	3 000	3 017	-	3 500	736,9	2 182
Stages arbitres	1 500	1 963	1 637	255	4 037	3 312
Stages initiateurs/Bons de formation	15 000	20 040	7 995	18 025	11 645	10 786
Indemnité préformation FFF	9 000	8 914	8 819	11 234	10 728	8 626
Subvention Conseil Général	19 000	14 000	22 000	13 500	16 000	16 000
Subvention ANS	26 000	29 500	43 000	50 000	50 500	50 300
Subvention directe Ligue Hauts de France	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
subvention emploi Ligue Hauts de France	35 000	35 000	35 000	42 000	42 000	42 000
Contrat objectif Ligue Hauts de France	38 000	38 696	38 695	39 908	40 636	34 968
Participation Crédit agricole	11 000	11 000	-	-	-	-
Subvention FDVA	-	4 900	-	-	-	-
Remboursement FFF salaires CTD Disposition FFF	-	-	-	-	28 662	28 573
Remboursement Ligue Hauts de France salaires	5 000	5 009	-	7 334	44 000	44 000
Remboursement FFF salaires FAFA CDFA	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	19 000
Fonds de solidarité FFF COVID	-	-	3 430	64 904	-	-
Autres produits divers, indemnité Journalière et Dons	1 500	1 780	5 455	9 737	8 692	8 787
Produits financiers	1 500	1 770	3 423	2 502	3 435	14 585
						-
TOTAL DES PRODUITS DU DISTRICT DE FOOTBALL	503 700	530 266	315 287	542 123	639 237	639 446
						-
ACHATS D EQUIPEMENTS ET RECOMPENSES CLUBS	60 000	51 112	36 891	47 945	98 904	87 638
						-
ABONNEMENTS	500	486	481	443	448	428
EAU	900	878	350	-	367	291
ÉLECTRICITÉ ET GAZ	5 000	4 756	3 939	1 319	4 938	4 149
FOURNITURE DE BUREAU, PRODUIT ENTRETIEN, PETIT MATÉRIEL	11 000	11 017	16 468	6 064	6 166	2 401
IMPRIMES	-	-	394	-	356,4	-
LOCATION ET FRAIS IPCOM	900	994	1 053	-	734	6 816
LOCATION CENTRALE TÉLÉPHONIQUE	1 500	1 445	1 445	1 414	47	1 865
LOCATION PHOTOCOPIEURS	9 400	10 202	9 059	9 059	9 059	12 849
ENTRETIEN BÂTIMENT ET ESPACES VERTS+ BLANCHISSERIE	4 000	6 449	3 139	3 797	5 984	4 481
ENTRETIEN MATÉRIEL DE BUREAU MAINTENANCE INFO	3 000	3 641	1 154	1 920	2 326	1 036
ASSURANCES	2 600	2 523	2 464	2 409	2 298	2 190
STAGES TECHNIQUES ARBITRES ET INITIATEURS	9 000	8 992	7 878	13 194	11 261	9 122
FRAIS DE DETECTIONS/SÉLECTIONS + DEPLACEMENTS	3 500	3 580	1 680	1 300	2 152	752
FRAIS MISE A DISPOSITION PERSONNEL LIGUE HAUTS DE FRANCE	6 500	6 357	3 348	-	-	8 085
SPORTS ÉTUDES	-	-	-	-	3 463	4 083
ACTION POUR LES JEUNES	3 300	3 267	-	-	1 528	1 637
PARTENARIAT SALLE DE SPORT	9 000	8 700	9 600	-	9 600	-
HONORAIRES PAÏES ET AVOCAT	-	-	-	4 486	2 948	2 676
HONORAIRES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES	36 000	36 000	35 708	36 000	36 000	36 000
DEPLACEMENTS TOUTES COMMISSIONS MISSIONS ET RECEPTIONS	70 000	67 467	26 988	58 093	79 292	81 530
SOIREE BENEVOLES DISTRICT	-	10 000	-	-	-	-
AFFRANCHISSEMENTS ET DIVERS	1 000	925	1 010	1 027	1 304	1 946
TÉLÉPHONE	4 500	4 507	6 019	6 088	6 875	7 331
						-
						-
TAXES SUR SALAIRES	-	-	-	1 975	-	-
FORMATION CONTINUE	1 000	1 740	961	887,77	2 874	1 590
TAXE FONCIÈRE	4 300	4 201	3 992	3 908	3 788	3 729
						-
						-
SALAIRES BRUTS	181 000	178 547	103 618	142 332	213 371	201 259
						-
Charges sociales patronales	61 000	51 935	17 112	47 386	84 391	85 744
						-
Fonds de solidarité FFF COVID 3,5 € PAR LICENCE	-	-	-	64 904	-	-
Fonds de solidarité District COVID 3,5 € PAR LICENCE	-	-	-	64 904	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 500	8 408	8 431	9 376	11 927	16 980
Provision/créances club en liquidation + Créances ligue	2 500	2 492	4 885	100	4 349	-
Autres charges diverses	1 400	1 503	2 764	2 856	6 574	1 594
provision/IFC retraite	-	-	-	-	3 074	29 626
Frais bancaires	2 400	2 473	61	2 052	405,72	1 242
Résultat exceptionnel	-	8 109	-	-	-	-
						-
						-
TOTAL CHARGES DISTRICT DE FOOTBALL	503 700	502 706	310 892	540 101	616 805	619 071
						-
RÉSULTAT NET ANNUEL	-	27 560	4 395	2 022	22 432	20 375